Fonds Desjardins Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2023



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION : 12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* : Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- → Les titres de transfert du risque de crédit (TCC) et, dans une moindre mesure, les obligations adossées à des prêts ont contribué au rendement.
- → La sélection des titres de sociétés canadiennes de qualité supérieure a également contribué au rendement.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- → En raison des tensions dans le secteur bancaire en mars, une petite exposition à une position AT1 du Crédit Suisse a fortement nui à la performance relative. Ce facteur a été de loin le plus important ayant nui au rendement relatif, les autres secteurs ayant eu un impact plus modeste.
- → Parmi ces autres facteurs, nos placements dans des sociétés de qualité supérieure de la zone euro ont nui au rendement relatif.

Changements importants apportés durant la période

- → Les gestionnaires de portefeuille ont réduit l'exposition aux obligations à haut rendement afin de diminuer le risque global du portefeuille. De plus, nous avons été en mesure de réaliser des profits partiels sur notre position en obligations à rendement réel et avons réduit cette exposition.
- → Nous avons augmenté la pondération des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure.
- → Dans les provinces canadiennes, nous avons remplacé nos placements en Colombie-Britannique par des positions en Saskatchewan. Cette décision s'explique par une opinion

Fonds Desjardins Obligations opportunités

COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2023



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION : 12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période (suite)

négative à l'égard de la Colombie-Britannique après la publication récente de son budget.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

^{*} CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. http://www.cifsc.org/.